

Impôt sur le revenu—Loi

Il est complètement ridicule pour les conservateurs d'affirmer que ce sont eux qui ont d'abord eu l'idée de l'indexation en 1972-1973. C'est le gouvernement libéral qui en 1974 a indexé les tables de l'impôt. C'était une mesure progressiste qui le demeure toujours. Il existe déjà assez de mesures fiscales régressives et il nous faut au moins une mesure progressiste prévoyant que les contribuables paient selon leur moyens, fondée sur des tables d'impôt progressistes indexées sur le coût de la vie. Il est absurde de dire, comme le soutient le gouvernement, que ceux qui gagnent moins doivent payer autant sinon plus que ceux qui pourront payer un impôt minimal. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question.

Je conclurai en disant que si les ministériels restent muets c'est qu'ils sont dans l'embarras. Je comprends qu'il soit gênant de contredire la politique de leur parti. Les conservateurs ne peuvent avoir raison dans les deux cas. Ils ne peuvent réclamer la paternité de l'indexation, pour affirmer au bout de quelques années que l'indexation des tables de l'impôt est impensable et qu'il ne faut pas tenir compte de la première tranche de 3 p. 100 d'inflation. Cela dit, je souhaite que le gouvernement soit battu lors du vote sur cette motion, bien que j'en doute fort.

[Français]

M. Édouard Desrosiers (Hochelaga-Maisonneuve): Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi d'intervenir sur l'amendement n° 4 au projet de loi C-84. Vous savez, monsieur le Président, on peut bien jouer avec les chiffres. On entend nos adversaires qui nous traitent de tous les mots... mais il ne faudrait pas oublier que le régime de prestations pour enfants, d'allocations familiales et de crédit d'impôt vient à fournir une plus grande assistance aux familles à faible revenu—c'est cela la vérité—tout en réduisant les avantages dont jouissent actuellement les familles à revenu élevé. C'est pour cela que le projet de loi C-84 est très important. Il faudrait réaliser que le projet de loi dans son ensemble vise à favoriser les familles démunies du Canada, les gens les plus démunis, les familles qui sont dans le besoin.

Je m'explique mal que nos adversaire d'en face ne comprennent pas cette situation.

On sait bien qui sont les responsables de tout ce qui arrive aux contribuables canadiens. Il ne faudrait pas oublier cette dette nationale qui dépasse les 200 milliards de dollars, monsieur le Président. Ce n'était toujours pas le parti conservateur qui était au pouvoir, c'est le parti libéral qui était là et qui a créé cette situation.

Aujourd'hui, naturellement, il faut avoir une vue d'ensemble et regarder et protéger nos contribuables canadiens qui sont toujours ceux qui paient les taxes. Grâce à ce projet de loi C-84 on arrive à établir un équilibre parfait. Enfin, nous avons un gouvernement qui se penche sur les besoins des familles à faibles revenus et on va pénaliser un peu les familles qui ont des revenus élevés. A mon avis, dans notre société il est normal que chacun fasse sa part, que chacun apporte un peu d'aide à ces contribuables, surtout les moins bien nantis, ceux qui ont plus de difficultés.

Monsieur le Président, dans le projet de loi C-84 il y a tellement de choses extraordinaires. Pour les artistes, par exemple, il y a des choses qui, à mon sens, ont une véritable valeur. Et,

bien sûr, ce n'est pas le temps d'en parler, mais j'aurais l'occasion de revenir sur cet article.

Je voudrais simplement dire aux contribuables canadiens qui nous regardent, qui nous écoutent, que le gouvernement conservateur est là pour les protéger, pour les aider, et aider surtout les familles à faibles revenus. C'est pour cela que nous étudions le projet de loi C-84.

• (1610)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Charest): Reprenons le débat. La parole est au député de Laurier (M. Berger).

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, le projet à l'étude n'a qu'un seul objectif, accroître les impôts. En dépit des efforts du gouvernement pour le dissimuler, c'était l'unique objectif du budget. On inflige une hausse massive d'impôt aux contribuables canadiens.

Pour poursuivre dans la foulée de mes collègues, je rappelle les conséquences de certaines de ces augmentations fiscales pour les contribuables. S'il faut payer davantage d'impôts pour nous en sortir, aux dires des députés de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) et d'Hochelaga-Maisonneuve (M. Desrosiers), fort bien. Mais nous soutenons, mes collègues et moi du parti libéral, et des millions de Canadiens avec nous, que ces hausses sont injustes. Elles s'attaquent aux plus démunis de notre société.

[Français]

Que le député dise: Que chacun fasse sa part. Je suis d'accord avec lui. Mais ce n'est pas ce qui se passe ici, dans ce projet de loi, ce sont les pauvres qui paieront plus que leur part. Et lorsqu'on examine l'ensemble des mesures de ce budget, les mieux nantis de notre société, les riches dans notre société, s'en tirent bien. Et c'est cela l'injustice de ce Budget, et c'est là l'injustice à laquelle nous nous opposons.

[Traduction]

L'Organisation anti-pauvreté a publié l'an dernier une étude qu'elle a remise au ministre des Finances (M. Wilson). Qu'a-t-elle conclu? Que les hausses fiscales annoncées dans le budget soutirent deux fois plus d'argent aux plus pauvres qu'aux plus riches. Est-ce juste d'exiger deux fois plus des plus pauvres que des plus riches?

Nous nous rappelons tous, monsieur le Président, avoir entendu le premier ministre (M. Mulroney) nous parler d'un président de banque qui gagnait \$500,000 par année. Le premier ministre a pris cet homme comme exemple de quelqu'un qui n'avait pas besoin des allocations familiales lors du fameux débat sur ce sujet qui a eu lieu après les élections, à l'automne de 1984.

Voyons ce qu'a dit l'Organisation anti-pauvreté à propos de ce fameux président de banque? Elle a assuré que ces hausses fiscales auront de plus dures conséquences pour le simple caissier que pour cet éminent personnage. Je voudrais donc que mon collègue d'en face, qui est président du comité des finances des Communes, me dise s'il trouve juste et équitable qu'un simple caissier paie plus d'impôts que le président de la banque où il travaille.